

■ **Nyche Sàrl**, précédemment à Vaumarcus, CH-645-1005683-2 (FOSC du 18.08.1995, p. 4652). Siège transféré à Chardonne, 1801 Le Mont-Pèlerin, route de Praz-Valey 2, les Tassonneys. Statuts modifiés le 24 juin 2009. Nouvelle raison de commerce: **Son Sacré Sàrl**. Nouveau but: la société a pour but la transmission d'enseignements sur les sons sacrés de différentes traditions, notamment tibétaine et christique, lors de conférences, de soirées, d'ateliers, de stages, de concerts ou sous toutes autre formes (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Le capital de CHF 50'000 est désormais divisé en 500 parts de CHF 100. Communications aux associés: par courrier écrit, télécopie ou courrier électronique. Dardenne Emilia, qui n'est plus associée, cède ses 50 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 5'000) à l'associé-gérant Dardenne Eric, maintenant à Fresens, désormais titulaire de 500 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 45'000). Selon déclaration du gérant du 24 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 11789 du 16.07.2009
(05154318 / CH-645.1.005.683-2)